

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Séance du 14 juin 2024

Le quatorze juin deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis, en Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes, DAUBAS, ETCHART, GUITTONNEAU et ainsi que MM. CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAPÊTRE, LAMASOU, LETARGUA et SALEFRANQUE

Était absent excusé : M. CAMGRAND

Secrétaire de séance élu : M.SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : Mme LOQUET pouvoir à M. CLAVÉ

Mme BAZIARD pouvoir à M.LAPÊTRE

Mme GRAUX pouvoir à M.LETARGUA

Mme CAZENAVE pouvoir à M.HILLOOU

**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**14-06-2024-12**

Date de convocation le 07/06/2024  
Nombre de conseillers en exercice : 15  
Présents : 10  
Procurations 4  
Votants : 14

### **OBJET : DELIBERATION OUVRANT L'EMPLOI PERMANENT AGENT TECHNIQUE AUX DIFFERENTS GRADES D'ADJOINT TECHNIQUE**

M le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

M le Maire expose qu'un emploi permanent d'agent technique a été créé par délibération du 29 janvier 2004.

Ce poste était pourvu par un grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe. Suite au recrutement, le candidat retenu occupe un grade d'adjoint technique territorial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

D'ouvrir l'emploi permanent au grade d'adjoint technique, d'adjoint technique principal de 2<sup>nde</sup> classe, d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe relevant de la catégorie hiérarchique (C) pour effectuer les missions d'agent technique polyvalent à temps complet.

De préciser que les crédits sont prévus au budget

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

La 1<sup>ère</sup> Adjointe,



Véronique ETCHART

Pascal SALEFRANQUE  
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 21/06/2024  
Reçu en préfecture le 21/06/2024  
Publié le 21/06/2024  
ID : 064-216403964-20240621-14\_06\_2024\_12-DE